que sera comme est aujourd'hui le Canada : le pays d'où ces échos nous arrivent est un foyer de "paix." Comme l'a dit le premier ministre, dans notre possession de l'ouest qui s'appelle le dans notre possession us l'ouest qui s'appene le Dominion, les divers élements vivent dans un sentiment de confraternité et de loyauté, et les yeux tournés vers le même but : la grandeur et la gioire de l'empire. Il en sera ainsi demain dans l'Afrique australe.

dans l'Afrique australe. Le discours de sir Wilfrid Laurier a trait à une question politique qui s'impose de plus en

plus à notre considération.

Je dirais à la Grande-Bretagne," s'écrie-t-il. "si vous voulez que nous vous venions en aide admettez-nous dans vos conseils". Pourquoi lui et les autres chefs distingués de nos splendides et les autres eners distingues de nos spirinda-colonies des antipodes ne participeralent-ils pas à la direction des affaires de l'empire, puis-qu'ils partagent nos périls et nous aident à tra-verser nos épreuves? L'honneur de notre dra-peau les concerne autant que nous-mêmes. Le suitet anglais de Londres n'est nas ulus ante à sujet anglais de Londres n'est pas plus apte à présider aux destinées de l'empire que celui de Wellington, de Sydney ou de Toronto. Tous devraient avoir également droit d'émettre une opinlon sur les sujets qui concernent nos destinées communes. La solution du problème qui s'ap-pelle l'union fédérale comporte certainement des difficultés, mais il est possible de les surmonter. Il peut se faire que sir Wlifrid Laurier, comme il a déjà dit qu'il l'espéralt, vive assez longtemps pour se voir appelé a représenter le Canada dans un parlement vraiment impérial qui sa réunirait à Westminster.

Je mets en regard l'un de l'autre le discours de 1891 en faveur de la réciprocité Illimitée au détriment de l'Angleterre, et celui de 1900 en faveur non seniement d'une préférence à accorder au commerce anglais, mais de la fédération politique de l'empire comportant pour le premier ministre du Canada ou tout autre, le droit de sièger à la Chambre des Communes d'Angleterre. Mais le premier ministre qui, pour ses paroles sympathiques à l'adresse de l'Angleterre, recueille les applaudissements de ses amis d'origine anglaise de tout le Dominion et a l'honneur de se voir reproduire par les journaux de Londres, maigré son origine canadienue-française, a des amis intimes qui, tout en ayant l'air de différer d'opinion avec lui ici, lui sont assez dévoués pour aller dire au peuple de la province de Québec : "Oh ! soyez tranquilles, il ne parle ainsi que parce qu'il y est force par sir Charles Tupper et le parti conservateur." Pourtant, comme je viens de le dire, ce n'est pas une question de sentiments, mais d'affaires, que le tarif de faveur. En envoyant des soldats à la défense de l'empire et en décidant de payer leurs dépenses, le Canada a fait son devoir, mais en cela, il a agi de son propre mouvement, car il n'y était pas obligé, comme l'ont fait voir d'ailleurs le premier ministre et certains autres membres de cette Chambre, et comme l'examen de la constitution elle-même, suffit d'ailleurs à le prouver. Mais quand il s'agit de faire des arrangements concernant le commerce, le sentiment doit céder le pas à la question d'affaires, et, je le répète, c'est tout sim-plement nous attirer les moquerles des faleur offrir en échange de rien. A ce sujet, je m'en tiens à la résolution rejetée par la Chambre mais appuyée par le chef de l'opposition et son parti, et qui tendait à déterminer avec le gouvernement anglais un arrangement quelconque d'après lequel le Canada devrait bénéficier d'avantages égaux à ceux qu'il accorderait. Nous n'avons pas à faire ici des lois pour la protection de l'Angleterre, de ses ouvriers et de ses cultivateurs, et de ses millions de sujets dont le député de Brant vient de parler, mais pour les cultivateurs, les ouvrlers et le peuple canadiens. Quoi! il arrive tous les jours que des frères, faisant affaires séparément dans un même endroit se traitent, en affaires, comme des étrangers, sauf à s'aider comme des frères quand il en est question. Voilà l'attitude que je voudrais voir prendre au Canada par rapport à l'empire britannique.

M. l'Orateur, quant à la fédération impériaie, car il nous faut en parier, la politique du gouvernement actuel, les offres du premier ministre par rapport au tarif, à l'envoi d'argent et de soldats en Afrique, tout cela, au dire des journaux anglais, contribue à nous y conduire. Je voudrais bien savoir si mon très honorable ami parle et agit d'une façon sérieuse lorsqu'il le fait de manière à laisser entendre en Angleterre, comme ici, qu'il désire la fédération impêriale, et s'il caresse encore l'espoir d'occuper un siège au parlement anglais avant de monter au ciel.

Une VOIX : C'est en purgatoire qu'il se trouve aujourd'hui.

M. BERGERON: Je n'entends parler de cette question que pour mon propre compte ; je ne veux pas de la fédération impériale, je ne tiens nullement à voir sieger une dizaine de Canadiens parmi six ou sept cents députés. Tous les jours je demande à Dieu de ne pas faire du Canada une petite

Le PREMIER MINISTRE: Tous les

M. BERGERON: Mon honorable ami mesure les autres à son aune. Je suppose qu'il n'en fait pas autant, lui. Je veux blen que l'empire soit uni, mais sans préjudice à notre indépendance actuelle, je désire que le Canada reste comme il est jusqu'à ce que se produisent des événements encore éloignés, sans doute, qui nous imposeront naturellement, une orientation nouvelle. Il faut que ce parlement n'ait pas de supérieur en ce pays, et ne soit tenu d'obéir aux dictées de qui que ce soit. Qu'il fasse preuve de générosité comme il l'a fait, il y a quelque temps, c'est fort bien, mais je ne veux pas qu'il y soit obligé. L'intérêt des Canadlens qui vivent aujourd'hui a l'ombre du drapeau anglais exige qu'ils aient euxmêmes en mains l'administration de leur propre pays. Et pour démontrer que telle est l'opinion des gens de ma propre race, bricants et marchands anglais que de tout s'il m'est plutôt permis de parler en leur

nom q tes do que la tage o faire q de nos de Que la rivi vals li autres très b notre reflète cun de

A det

signer, nage, a un con

peuple

rance pensée. affligées sur le ses arc avons savolr le Cana ne s'ap Les nôt 11 y larmes sculeme pour le tion qu' mélang la guer explique dans l'â le sacri beau! Quant

cines d fertillsa commo la solld semer. la récol tente, d a voulu ecnfrate étrangè tence e odieux : Cet a

ment le bec, m moi, j' le répè gouvern geux et appron surpris. extraor public, de poli dans l'e a sne contine de reve Anglete a mesu